

Recrute  
UN(E) ORTHOPHONISTE  
AU CENTRE D'ACTION MEDICO-SOCIALE PRECOCE  
DE IFS

Contrat à durée indéterminée  
Temps de travail : 100 %  
Poste à pourvoir à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018  
Salaire selon Convention Collective du 15 mars 1966

Intitulé du poste :

Orthophoniste au CAMSP de IFS.  
Poste à 100% de temps.

Mission

Le centre d'Action Médico-Sociale Précoce (de IFS) accueille des enfants de 0 à 6 ans et a pour mission le dépistage, la prévention et la prise en charge précoce des troubles et des handicaps tout en accompagnant et soutenant les familles.

Contexte

L'orthophoniste exerce en équipe pluridisciplinaire.

Contenu du poste

Au CAMSP, les troubles de l'enfant sont à comprendre dans une dynamique psychoaffective et développementale. Le travail orthophonique s'inscrit dans une démarche et des échanges transdisciplinaires.

Le rôle de l'orthophoniste est de prendre en charge des bébés et enfants ayant des difficultés communicationnelles, langagières et/ou d'oralité alimentaire.

L'orthophoniste est amenée à effectuer un bilan auprès du jeune enfant à la demande du premier consultant (pédiatre, pédopsychiatre et/ou psychologue).  
Ce bilan permet d'évaluer les interactions parents/enfants, la compréhension de l'enfant, sa communication non-verbale, son expression, l'apparition des premiers raisonnements.  
Une attention particulière pourra être portée sur le développement de l'oralité (alimentation, bavage, investissement de la sphère orale) à la demande de l'équipe et/ou du premier consultant.

L'orthophoniste présentera son bilan écrit lors d'une réunion de synthèse.  
L'indication et les modalités de la prise en charge orthophonique seront discutées en équipe pluridisciplinaire puis seront proposées aux parents par le premier consultant.

Lorsqu'une prise en charge orthophonique est décidée, elle pourra être :

Une prise en charge individuelle en présence ou non des parents (ou substitut parental) selon les besoins

Une prise en charge en groupe avec des professionnels pluridisciplinaires

Une prise en charge conjointe avec un autre professionnel afin de croiser les regards sur le jeune enfant au sein d'une même séance

Des réunions d'équipe permettront de faire le point régulièrement sur l'évolution de l'enfant suivi.

Dans le cadre de la mission de prévention du CAMSP, l'orthophoniste pourra être amenée à rencontrer des enfants très précocement à la demande du premier consultant si ce dernier le juge pertinent.

A la demande d'un membre de l'équipe ou des parents, l'orthophoniste pourra aussi être amenée à rencontrer un enfant et sa famille pour apporter un éclairage sur les interactions précoces, le langage ou l'oralité... et ce, de façon ponctuelle et/ou épisodique.

Dans tous les cas, la prise en charge orthophonique s'appuiera sur la relation établie à travers le jeu, sur la compréhension verbale et sur les interactions langagières. Dans cet esprit, les formations prenant en compte l'enfant dans sa globalité sont une aide.

Dans certains cas, l'orthophoniste sera amenée à rencontrer d'autres personnes qui interviennent auprès de l'enfant : enseignants, puéricultrices, travailleurs sociaux, psychologues scolaires...

### Rémunération

Conditions d'embauche et salariales de la convention collective du 15 mars 1966

### Compétences requises

Diplôme d'Etat d'Orthophoniste

Connaissance de la spécificité du travail en CAMSP et auprès du très jeune enfant

Qualités relationnelles en particulier avec les enfants et les familles

(Bonne connaissance des orthophonistes du secteur et leur participation à un ou des réseaux)

Appétence pour le travail en équipe

## Merci d'adresser lettre de motivation et CV à:

Mme PINEAU, Présidente de l'association

4 rue Raymonde bail 14000 CAEN

Tél : 02.31.53.35.70 Fax : 02.31.74.35.65

[siege@mialaret.asso.fr](mailto:siege@mialaret.asso.fr)